Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260127-DEL_2026_01-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 JANVIER 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-01

Objet : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le 27 janvier 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 23 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 14

Présent ce jour : 12 - **Absents :** 2 - **Procurations :** 0 – **Votant :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Karine BARON, Daniel MAILLARD. Guy LERIBAULT, Jean-Luc RICHEUX, Patrick SIMON, Sylvie OGER, Michel CAMPION, Sophie GALLAIS, Perrine MENARD, Damien LABBÉ, Marina JUBIN.

Absents excusés : Maud HOUSSAIS, Romain GUILLET

Secrétaire de séance : Daniel MAILLARD

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15, il est proposé au Conseil Municipal, de désigner un(e) secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** décide de :

- **DÉSIGNER** monsieur Daniel MAILLARD, secrétaire de séance.

A La Landec, le 27 janvier 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Daniel MAILLARD

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LA LANDEC 22960 (Côtes d'Armor)